



LIFE IP SMART WASTE - www.lifeipsmartwaste.eu



Comment définir des stratégies territoriales de gestion des Déchets d'Activités Economiques en cohérence avec les missions de service public ?

Prolonger l'atelier du 18 mars 2021



Lien vidéo de l'atelier
<https://youtu.be/LdeW4ZEQPBU>

L'**écologie industrielle et territoriale (EIT)** vise à optimiser les flux de ressources à l'échelle du territoire via le déploiement de synergies inter-entreprises. Ces synergies doivent être génératrices de valeurs ajoutées socio-économique et environnementale pour les entreprises participantes et le territoire.

Elles peuvent prendre la forme de synergies de « substitution » (les déchets des uns deviennent les ressources des autres) et de « mutualisation » (partage d'équipements, de services, d'achats, de ressources humaines, etc.)

Les principaux facteurs de succès d'une démarche d'EIT sont :

- La capacité de **mobilisation des entreprises** (éléments de langage adaptés aux enjeux des entreprises, mobilisation et valorisation des réseaux pertinents, etc.)
- L'amorçage et le maintien de la dynamique de coopération inter-entreprises par le biais **d'atelier de détection et de concrétisation des synergies inter-entreprises** (méthodologie efficace)
- **L'expertise technique** permettant de lever les freins à la concrétisation des synergies inter-entreprises par le biais d'un accompagnement collectif (groupes de travail thématiques) et individuel.

La méthodologie d'EIT peut se décliner de la manière suivante :

Phase 0 : Structuration de la démarche EIT et détermination de ses objectifs

Les objectifs de la phase 0 sont les suivants :

- Structurer la démarche
- Déterminer la gouvernance du programme (animation, décideurs, relais)
- Permettre de finaliser et valider les objectifs stratégiques et opérationnels de la démarche d'EIT, afin de donner à l'équipe de projet des indicateurs de réussite en vue d'orienter la priorisation des actions planifiées, des entreprises mobilisées et des synergies réalisées :
- Recueillir les données nécessaires au bon déroulement de notre mission. Pour cela, une liste de documents sera fourni en amont de la réunion.



Phase 1 : Recueil d'informations et mobilisation des entreprises

Avant d'entreprendre une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale, il est primordial de connaître parfaitement le territoire et ses acteurs. Cette analyse se résume en 4 points :

- **Principales caractéristiques** : communes, population, positionnement géographique, principales activités (agricole, industrielle, touristique), etc ...
- **Analyse de l'aménagement du territoire et de ses perspectives d'évolution** à partir des SCOT et PLU
- **Analyse du développement économique du territoire** : analyse des zones d'activités, de la stratégie de développement économique et présentation des grands travaux
- **D'autres thématiques environnementales pourront être détaillées** (ex : déchets à travers les plans de planification de gestion des déchets).

Phase 2 : Réalisation des ateliers

Précédé d'une phase intense de préparation et de mobilisation des entreprises, les ateliers sont des moments clé du programme. Il permet d'amorcer la dynamique de coopérations inter-entreprises au sein des territoires d'expérimentation, et de massifier l'acquisition des données inter-entreprises.

- **Atelier de détection des opportunités inter-entreprises**

L'atelier de détection des opportunités inter-entreprises permet d'amorcer la dynamique de coopération inter-entreprises (réunion de networking entre les entreprises du territoire), et de détecter efficacement les synergies potentielles.

- **Atelier de concrétisation des opportunités inter-entreprises**

Les ateliers de détection d'opportunités sont désormais généralisés dans la plupart des démarches d'écologie industrielle et territoriale (gain d'efficacité important vis-à-vis des diagnostics réalisés sur la base de visites de terrain. Ils permettent de faire émerger des opportunités.

Suite aux ateliers, nous réaliserons une analyse des synergies, puis un classement en 2 groupes :

Définition des synergies de mutualisation :

La mutualisation des besoins entre les acteurs économiques est également un moyen d'envisager la rationalisation et in fine la réduction de la consommation de ressources et des rejets polluants. Les stratégies de mutualisation peuvent concerner :

- L'approvisionnement en commun de matières premières, de produits finis et semi-finis (ex :logistique, achats groupés)
- La mutualisation de services aux entreprises (collecte et traitement collectifs des déchets et effluents, transports collectifs, etc.)
- Le partage d'équipements (chaudière, production de vapeur, unité de traitement, etc.) ou de ressources (emplois en temps partagés).

- **Définition des synergies de substitution**

A l'image du fonctionnement des chaînes alimentaires dans le milieu naturel, les déchets, sous-produits d'une activité peuvent devenir une ressource pour une autre. Les entreprises peuvent réutiliser entre elles, ou avec les collectivités, les activités agricoles, voire les particuliers, leurs résidus de production (vapeur, gaz d'échappement, effluents, liquides chauds, eaux, déchets...) et optimiser ainsi leur process.

Phase 3 : Détermination des synergies de mutualisation et réalisation des groupes de travail

Le principal écueil des démarches d'écologie industrielle et territoriale est l'affaiblissement de la dynamique collective suite aux ateliers inter-entreprises. L'accompagnement individuel (phase 5) est nécessaire, mais est fortement chronophage, et inefficace en cas de manque de motivation des entreprises à mettre en œuvre les synergies. C'est



Comment développer l'économie circulaire régionale au sein des filières industrielles locales ?

pourquoi il est important de conduire des groupes de travail la deuxième année en vue de maintenir la dynamique d'échanges collectifs amorcée en année 1, et d'apporter des solutions communes aux problématiques d'entreprises identifiées (mutualisation de l'effort d'accompagnement). Ces groupes de travail se dérouleront donc en parallèle de l'accompagnement individuel des entreprises.

Phase 4 : Détermination des synergies potentielles « be to be » et évaluation de leur faisabilité

La phase 4 est orientée sur la concrétisation des synergies de substitution en B-to-B. Des problématiques collectives sont également susceptibles d'émerger sur ce type de synergies en cas de non connaissance de gisements ou d'exutoires pertinents pour les flux de ressources existants sur le territoire.

Les deux ateliers de travail dédiés aux synergies de substitution viseront donc à travailler sur le développement ou l'extension de filières d'approvisionnement et de valorisation des flux de matière et d'énergie à l'échelle du territoire.

Phase 5 : Accompagnement des synergies détectées

La phase 5 est essentielle : elle vise à concrétiser puis à évaluer les synergies identifiées puis priorisées lors des phases précédentes. Un temps d'accompagnement sera prévu auprès des entreprises engagées sur la démarche afin d'assurer le maintien la dynamique amorcée par le biais des ateliers collectifs.